

Gestionnaire de copropriétés H/F

Vos missions

Habitat de la Vienne et son partenaire en Charente-Maritime font partie des copropriétaires d'une trentaine d'ensembles d'habitations gérés par différents mandataires. Votre rôle sera de représenter les deux bailleurs sociaux au sein des syndicats de copropriétaires et des associations syndicales libres. Dans ce cadre, vous serez chargé(e) de suivre la gestion des copropriétés assurée par les mandataires et de coordonner les parties prenantes internes et externes.

Rattaché(e) à la Directrice de la Clientèle, vous assurerez les missions suivantes :

- Suivre la constitution des nouveaux syndicats de copropriétaires ou associations syndicales libres, en lien avec les directions d'Habitat de la Vienne concernées : collecte et transmission des informations et documents, analyse des documents juridiques et des contrats mis en place, ...
- Préparer les réunions des conseils syndicaux et des assemblées générales en s'appuyant sur les services internes notamment pour l'analyse de l'ordre du jour et des résolutions mises au vote.
- Représenter Habitat de la Vienne ou son partenaire lors des réunions des conseils syndicaux et des assemblées générales.
- S'assurer de la bonne application des décisions prises par les syndicats de copropriétaires.
- Assurer un suivi au quotidien : relais auprès des mandataires, visites des copropriétés, étude des devis transmis, ...
- Assurer le suivi et le traitement opérationnel des appels de fonds et des décomptes de charges transmis par les gestionnaires de syndic.
- Participer à l'établissement du budget annuel dédié aux copropriétés.
- Développer la mission de gestionnaire de syndics d'Habitat de la Vienne pour les petites copropriétés dont il a la charge.

Le poste implique disponibilité et mobilité compte tenu d'une part, des déplacements fréquents sur les départements de la Vienne et de la Charente-Maritime et d'autre part, des réunions pouvant se dérouler en fin de journée.

Le profil recherché

Vous possédez un Bac+2/3 en droit ou immobilier ainsi qu'une expérience d'au moins trois ans sur un poste similaire.

Votre parcours vous permet de maîtriser les aspects techniques, réglementaires, budgétaires et comptables de la gestion de copropriétés.

Bon communicant, vous êtes capable d'interagir avec une grande diversité d'interlocuteurs et vous savez faire preuve d'écoute, d'adaptabilité et de persuasion.

Dans le cadre de votre travail, vous savez allier autonomie et sens du travail en équipe.

Vous possédez obligatoirement le permis B.

- **Localisation** : Buxerolles
- **Contrat** : CDI
- **Temps de travail** : temps plein – forfait jour
- **Rémunération et avantages :**
 - Rémunération : 2 680 € bruts / mois
 - + 6 semaines de congés payés
 - + 17 jours de RTT / an
 - + Compte Epargne-Temps
 - + Primes annuelles
 - + Intéressement
 - + Titres-restaurant
 - + Chèques-vacances
 - + Mutuelle
 - + Plan d'épargne d'entreprise
 - + Retraite supplémentaire
 - + Nombreux avantages du Comité d'Œuvres Sociales

Contact :

recrutement@habitatdelavienne.fr